

suspendre la cérémonie des funérailles, et même d'y ajouter tout l'éclat possible par la présence des matelots du *Zéphyre* et du *Sauveur*, afin d'endormir dans une profonde sécurité ceux qui avaient trempé dans l'attentat commis sur le capitaine Pierre.

Quand les cérémonies de l'église furent terminées, le cortège funèbre accompagna au cimetière les restes du défunt. Huit matelots du *Zéphyre*, tête découverte, vêtus de noir, une large chape de crêpe suspendue en bandoulière sur leurs épaules, portaient le cercueil, le corbillard vide précédant les porteurs. La procession se forma lentement et silencieusement, aux chants des hymnes que chantaient le clergé et les choristes.

Le Juge de la Cour des Preuves prit sa place à côté du docteur Rivard, immédiatement derrière le cercueil. Venaient ensuite les matelots, quatre de front, puis la foule fermait la marche.

Au moment où la procession passait le seuil de la porte de l'église, un nègre venait d'arriver. Sa figure était triste et pensive. Quand ce nègre vit le docteur Rivard marchant derrière le cercueil, la figure contrite et s'essuyant les yeux avec un mouchoir, il ne put réprimer un mouvement d'indignation mêlé de mépris. Ce nègre, c'était Trim. Le docteur avait remarqué le mouvement de Trim.

Quand les obsèques furent terminées, le juge de la Cour des Preuves toucha le docteur Rivard sur l'épaule ; celui-ci leva les yeux sur le juge, en témoignant la plus grande surprise, comme s'il ne s'était pas auparavant aperçu de sa présence, tant il avait été absorbé dans sa douleur et son désespoir ! il s'inclina respectueusement.

— Vous ne m'aviez pas remarqué, docteur, lui dit le juge à voix basse et se penchant à son oreille.

— Pardon, monsieur le juge. Et le docteur se détournait pour s'essuyer les yeux, comme s'il avait eu honte de cette marque de faiblesse.

— Si vous pouviez venir à quatre heures au greffe de la Cour, j'aurais quelque chose à vous dire de la plus haute importance pour vous. Je viens de recevoir une lettre de la paroisse St-Martin, où j'avais envoyé un courrier afin d'obtenir certaines informations dont j'avais besoin, avant de vous faire part de certaines découvertes providentielles que j'ai faites et qui vous regardent.

— Pardon, monsieur le juge, répondit le docteur d'une voix agitée ; excusez-moi pour aujourd'hui ; je suis incapable, absolument incapable de m'occuper d'affaires.

— Je puis concevoir qu'en effet vous ne vous sentiez pas bien disposé à faire des affaires, après les affections dont vous avez été frappé coup sur coup depuis quelques jours.

— Hélas ! M. le juge, la vie est pleine d'amertume, ce sont des épreuves que je crains de n'être pas assez fort pour supporter.

— Si vous ne pouvez venir à quatre heures à la Cour, venez du moins chez moi, ce soir, prendre le thé. Ce que j'ai à vous dire est important, bien important pour vous, puisque j'ai découvert les parents de votre pupille.

— De mon pupille ! et la figure du docteur exprima une surprise si grande et si bien jouée, en même temps que ses yeux exprimaient pour le juge une si profonde reconnaissance, que le juge se sentit plus que payé des peines qu'il s'était données pour faire plaisir au docteur.

— Je suis trop heureux d'avoir fait cette découverte. Vous viendrez ce soir, n'est-ce pas ? Je compte sur vous ; docteur, à sept heures.

— Huit heures et demie, vous conviendrait-il ? j'ai un malade à voir à huit heures précises.

— Eh bien ! à huit heures et demie, ça fera l'affaire.

Quoique la conversation, entre le juge et le docteur, eut été tenue à voix basse, un nègre l'avait toute entendue, et il s'était retiré avant d'avoir été remarqué par le docteur, à ce qu'il crut ; mais il s'était trompé !

Le docteur Rivard suivit de l'œil le nègre, qui s'éloignait à grands pas, en se mêlant parmi la foule. Un léger froncement de sourcil contracta les plis de son front ; c'était un signe qu'il était fortement vexé, mais il rendit aussitôt à sa physionomie son expression de profonde tristesse, tellement que le juge ne s'aperçut de rien.

— Adieu, docteur, continua le juge. A huit heures et demie !

— Je n'y manquerai pas ”.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

LE DEVOIR L'EMPORTE SUR LES OBJECTIONS

Aussitôt que le juge de la Cour des Preuves eut quitté le docteur Rivard, celui-ci chercha Trim des yeux, décidé à le suivre et à avoir une explication avec lui. Le docteur connaissait parfaitement Trim et sa sagacité ; il craignait qu'il n'eût découvert quelque chose, qui aurait pu peut-être lui causer de l'embarras par la suite. Mais Trim était disparu, et le docteur s'en retourna chez lui fortement inquiet à l'endroit du nègre, quoique d'ailleurs tout semblât lui sourire. Le reste de la journée il ne put chasser de son esprit l'impression que la vue et la présence de Trim lui avait faite.

— Oh ! oh ! maître Trim, se disait-il à lui-même en marchant seul à grands pas dans son étude, tu veux te mêler des affaires qui ne te regardent pas ; prends garde que je ne te trouve encore sur mon chemin ; tu t'en repentiras ! voudrais-tu épier mes actions, par hasard ! nous verrons.

A huit heures le docteur se rendit au pied de la rue Bienville, où l'attendait Pluchon.

— Eh bien, M. Pluchon, quelles nouvelles ?

— Rien, aujourd'hui, rien.

— Tu n'es pas allé à l'habitation des champs pour savoir des nouvelles du capitaine ? et du serpent à sonnettes ?

— Non, je n'y suis pas allé, j'ai eu bien autre chose à faire ; mais je me propose d'y aller demain matin de bonne heure.

— C'est bon. S'il y a quelque chose d'important, tu viendras me le dire chez moi ; si au contraire